

République française
Département des Hautes-Pyrénées
COMMISSION SYNDICALE DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN

Séance du mercredi 27 février 2019

Date de la convocation: 18/02/2019

Membres en exercice : 12
L'an deux mille dix-neuf et le vingt-sept février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de André CAZÈRES,

Présents : 10
Votants : 10
Présents : André CAZÈRES, Joseph FROMIGUE, Brigitte CAPOU, Pierre CAPOU, Christian COUMET, Alain LARROUDÉ, Catherine LISSARRAGUE, Xavier MACIAS, Jean-Baptiste RAMON, Marianne SARTHOU

Représentés :

Excusés :

Absents : Jean-Philippe CASTAIGNÈDE, Françoise TREY

Secrétaire de séance : Jean-Baptiste RAMON

2019_002 - Objet : PARTICIPATION FINANCIERE A LA COURSE DES REFUGES

Le Président rappelle que, tous les ans, le club athlétique du Vignemale de Cauterets organise la Course des Refuges. Cette course reliant les principaux refuges du secteur (Ilhéou, Wallon, Oulette, Baysse-lance et Estom) se tiendra cette année le premier week-end de juillet.

Afin de pouvoir financer cette course, le club athlétique du Vignemale sollicite le soutien financier de la CSVSS à hauteur de **2 500€**.

Cet exposé terminé, le Conseil syndical, à 9 (neuf) voix pour et 1 (une) abstention (Alain LARROUDE) :

DECIDE

- **D'attribuer** une subvention d'un montant de 2 500 € au club athlétique du Vignemale de Cauterets pour l'organisation de la Course des Refuges
- **D'inscrire** les crédits nécessaires au budget principal de la collectivité,
- **D'autoriser** le Président à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___
--

Le Président,


A. CAZERES